



La Lettre de Béruges

Compte-rendu du Conseil municipal du 27 janvier 2017



► GRAND POITIERS



Représentants de Béruges au sein des commissions thématiques

Le nouveau Conseil communautaire de Grand Poitiers a créé **10 commissions thématiques pour travailler sur les sujets à l'ordre du jour de chaque conseil.**

Ces commissions sont des lieux d'échange et de débat entre élus et permettent de questionner les techniciens qui instruisent les dossiers.

Chaque commission se réunit 6 fois par an en amont de chaque conseil communautaire.

Pour les petites communes comme **Béruges qui n'ont qu'un représentant et un suppléant**, il n'est pas possible de siéger dans chacune de ces commissions. C'est pourquoi chaque commune a la possibilité de désigner au sein de son Conseil municipal **2 représentants pour chaque commission.** Ce partage du travail est indispensable pour que Béruges puisse être représentée dans chacune de ces 10 commissions.

Commission	Représentants
Générale et des Finances Finances, personnels et administration générale, crématorium, service d'incendie et secours, informatique, parc de véhicules, communication, ERP (établissements recevant du public).	Olivier Kirch Bernard Petonnet
Attractivité ZAE (zones d'activité économiques), actions de développement économique, commerce, promotion du tourisme, enseignement supérieur et recherche, emploi, insertion, développement numérique du territoire.	Olivier Kirch Any Bordes
Aménagement de l'espace communautaire, et Equilibre social de l'habitat SCOT (schéma de cohérence territoriale), PLU (plan local d'urbanisme), réserves foncières, opérations d'aménagement d'intérêt communautaire, équilibre social de l'habitat, PLH (programme local de l'habitat), politique du logement, OPAH (opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat).	Annick Marmignon Christian Mériguet

➡ Tournez la page pour lire la suite



EHPAD de Béruges

Réunion publique d'information mercredi 8 mars à 20h30 en Mairie.

Olivier Kirch, Maire de Béruges ainsi que **Olivier Piroëlle** directeur du futur EHPAD organisent une réunion publique d'information à destination des Bérugeois.

L'occasion de découvrir ce nouvel établissement qui ouvrira ses portes début avril et d'échanger avec son Directeur.

Permanences des élus

Sur rendez-vous

Lundi 17h-19h : A Berjonneau // Mardi 17h-19h : H Monnerau // Mercredi 17h-19h : B Pétonnet // Mercredi 18h-19h30 : O Kirch
Vendredi 17h-19h : F Barre

Numéros utiles :

- Mairie 05 49 53 32 54
- Urgence eau 05 49 41 91 91
- Médecin 05 49 53 27 27
- Infirmières 07 88 16 15 94
- Kiné 05 49 53 39 95
- Ecole 05 49 53 33 08
- Garderie 05 49 59 14 66
- Cantine 05 49 53 39 70
- Centre de Loisirs 05 49 03 35 26
- Petite Enfance 06 08 34 92 66
- Philine 06 85 95 28 25 (animaux errants)
- Taxi 06 74 76 96 30

Prochain Conseil Municipal ► Lundi 06 mars - 20h - Mairie

Commissions publiques à la Mairie

- **Commission enfance jeunesse** lundi 13/02 - 20h30 - fbarre@beruges.fr
- **Conseil Communal des Jeunes** samedi 28/02 de 11h à 12h - fbarre@beruges.fr
- **Commission information** mardi 7/03 - 20h30 - commission.information@beruges.fr

Compte-rendu du Conseil municipal du 27 janvier 2017 suite

Commission	Représentants
Mobilité Transports (urbains et non urbains), plan de déplacement urbain, les parcs et aires de stationnement, bornes de recharge des véhicules électriques.	Olivier Kirch J François Latrille
Développement des territoires, Solidarité, Proximité Développement rural et développement urbain, aires d'accueil des gens du voyage, dispositifs locaux de prévention de la délinquance, programmes d'action définis dans le contrat de ville, action sociale d'intérêt communautaire.	Bernard Petonnet Annick Marmignon
Voirie Et signalisation, éclairage public, concessions de distribution d'électricité et de gaz.	Hervé Monnereau Sébastien Michelet
Eau et Assainissement Et défense extérieure contre l'incendie.	Hervé Monnereau Florence Barre
Transition énergétique, Qualité environnementale Réseaux de chaleur et de froid urbains, collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés, lutte contre la pollution de l'air et contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de demande d'énergie. En 2018 : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, fourrière, agenda 21, développement durable, bâtiments.	Alan Kenneth Damien Ladiré
Culture, Animation et Mise en valeur du patrimoine Equipements culturels d'intérêt communautaire, actions culturelles, sauvegarde, mise en valeur et animation du patrimoine historique.	Damien Ladiré Annie Lacotte
Sport Equipements sportifs d'intérêt communautaire et actions de développement et de soutien au sport.	Any Bordes Laurence Guittet
CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) Quand une commune transfère une compétence à Grand Poitiers, la CLECT est chargée d'évaluer les montants financiers associés à ce transfert.	Olivier Kirch Bernard Petonnet

► ENVIRONNEMENT

Station de traitement des eaux usées de La Torchaie

Le projet de construction d'une nouvelle station de traitement des eaux usées à La Torchaie - au Gué de la Loge - avance. Pour rappel, l'actuelle station est complètement saturée.

Cette nouvelle station utilisera le même procédé d'épuration écologique que celle déjà en fonctionnement à Bourgversé.

Hélas, comme c'est déjà le cas pour l'actuelle station, les contraintes topographiques ne permettent pas de positionner cette nouvelle station à plus de 100m des habitations comme le veut la réglementation. **Le Conseil est donc sollicité par les services de l'Etat pour avis sur la dérogation à cette règle des 100m.** L'étude d'incidence réalisée par le cabinet ERIS Environnement met en lumière l'absence de nuisance sonores ou olfactives, et de risque sanitaire. **Le Conseil donne donc un avis favorable.**

Toutefois, il formule une réserve car l'ensemble des acteurs n'a pas été consulté pour évaluer les incidences de cette implantation, notamment le syndicat Clain Aval qui gère pour le compte de la commune les milieux aquatiques et en particulier le cours d'eau de La Torchaie.

► VOIRIE

Mobilisation du Contrat de Ruralité pour subvention au projet Pôle Multimodal

Grand Poitiers a mis en place ce **contrat pour accompagner financièrement les communes rurales de Grand Poitiers dans le développement de leur territoire.**

Le Conseil décide d'y prendre rang pour le chantier du pôle multimodal.

► PATRIMOINE

Chantier Jeunes cet été à Béruges

La municipalité souhaite accueillir à Béruges cet été un « chantier jeunes ». **Ces chantiers sont des camps de vacances pour adolescents encadrés par des adultes, et qui réalisent des chantiers de restauration du patrimoine.**

Le chantier pressenti est « la maison Bourdin », cette très ancienne bâtisse en fort mauvais état située sur le côté droit de la salle des fêtes.

Le coût pour la commune est assez minime : autour de 2000 € à 3000 € qui correspondent notamment à la fourniture de matériaux.

La commune s'engage toutefois à proposer au groupe de jeunes et leurs encadrants des lieux pour dormir, manger, se laver. Une partie du bâtiment de la cure et son jardin sont pressentis.

Les jeunes sont sur le chantier le matin et participent à des animations plus ludiques l'après-midi. Certaines de ces animations pourraient se faire en partenariat avec le Local Jeunes.

C'est aussi l'opportunité de générer de l'activité en centre-bourg dans une période où il ne s'y passe pas grand-chose l'été.

Le conseil accueille favorablement cette opportunité avec une seule voix contre.

Prochain Conseil Municipal
lundi 6 mars 2017 à 20h

Patrimoine

Une peinture offerte par Napoléon III à Béruges

Pour la découvrir, entrez dans l'église **Sacré-Cœur de Béruges** et rendez-vous dans le bras droit du transept, approchez-vous et observez le tableau qui orne le mur ouest : vous découvrirez une représentation du **Transport du Christ au tombeau**. Il s'agit d'une **copie d'un tableau de Titien** (de 1520 exposé au Louvres), **qui a été donnée à Béruges par l'empereur Napoléon III** dans la seconde moitié du XIX^e siècle. La version bérugéoise a subi les affres du temps et nécessite d'être restaurée pour retrouver toute sa splendeur. Cela n'enlève rien à la remarquable qualité d'exécution du tableau ni à son importance pour le patrimoine de la commune.



Quelle est l'histoire de ce tableau et comment est-il arrivé à Béruges ?

Il a été peint par **Xénophon Hellouin**, un peintre copiste du XIX^e siècle. Les services de l'État en charge des Beaux-arts

ont acquis 6 œuvres de cet artiste (copies et créations d'œuvres religieuses et civiles), dont le tableau qui se trouve dans l'église. Le 12 juin 1862, l'État passe commande à Hellouin d'une copie d'un tableau religieux. L'artiste choisit lui-même le modèle au musée du Louvre, choix entériné par l'administration des Beaux-Arts. Plus tard, l'inspecteur Dubois, venu examiner au Louvre le travail de l'artiste, juge le résultat très satisfaisant.

L'attribution du tableau à Béruges

On ne sait pas qui, à Béruges, a réclamé un tableau ; en revanche, il est mentionné que la commune et la paroisse sont pauvres et ne pourront pas prendre en charge les frais d'encadrement, d'emballage ni de transport du tableau. Celui-ci sera donc envoyé franco de port (les frais de port sont à la charge de l'expéditeur), ce qui n'est pas si fréquent. On ignore également si le choix de la copie de Hellouin répond à un souhait précis concernant le sujet de l'œuvre, ou s'il s'agit simplement d'une question de disponibilité dans les réserves de l'administration des Beaux-Arts. Quoi qu'il en soit, le prêtre, l'abbé Brunet, est averti de l'attribution, par courrier, le 10 novembre 1862. Le tableau et son cadre sont remis pour expédition à la compagnie des chemins de fer de Paris à Orléans le 22 novembre et l'ensemble arrive à Béruges le 9 décembre. L'abbé Brunet écrit le jour même à l'administration des Beaux-arts pour la remercier.

Emilie Roux, service civique et Damien Ladiré, conseiller délégué au patrimoine d'après V. Inguenau - (Conservateur du patrimoine au Centre national des arts plastiques)

Réglementation

Réglementation relative au piégeage :

Suite à des accidents survenus sur des chats à Béruges qui se sont trouvés amputés, il est rappelé que **le piégeage est réglementé par l'arrêté ministériel relatif au piégeage du 29 janvier 2007**, fixant les dispositions relatives au piégeage des animaux classés nuisibles en application de l'article L. 427-8 du code de l'environnement.

Les objectifs de la réglementation sont, notamment :

- d'assurer la sélectivité du piégeage afin que **seuls les animaux des espèces classées nuisibles dans le département soient capturés** ;
- d'assurer l'innocuité du piégeage vis-à-vis des personnes comme des animaux domestiques, par diverses dispositions concernant l'emplacement des pièges et la publicité des opérations de piégeage.

Les piégeurs autorisés sont ceux qui ont suivi **une formation obligatoire et sont agréés par le préfet**.



Ils tiennent un registre de leur activité et en font le compte rendu au préfet.

Ils déclarent en mairie chacune de leurs actions de piégeage.

Toute autre action de piégeage ou d'utilisation d'un piège non homologué est passible :

- d'une (ou plusieurs) **contravention de la 5^e classe punie de 1500 € d'amende**,
- et de la **confiscation du matériel utilisé** (compris le véhicule ayant éventuellement servi à se rendre sur les lieux de l'infraction).

Pour le bien-être de tous, respectons la loi !

Retrouvez toutes les dates des manifestations sur www.beruges.fr, rubrique « Agenda »

- **11 février 20h30** - Pièce de théâtre « Tous Egaux ?! » par la troupe ligugéenne Bouches @ Oreilles – Comité Béruges en Fêtes – Salle des fêtes Avinyonet
- **17 février 20h** - Conférence diaporama - Amis de Béruges et LPO - Salle Claudette
- **11 mars 19h30** - Loto - USB Foot - Salle des fêtes Avinyonet
- **18 mars 20h30** - Soirée Paëlla - Comité de Jumelage - Salle des fêtes Avinyonet
- **25 mars 20h** - Concours de Belote - BMC - Salle des fêtes Avinyonet
- **26 mars 9h** - Sortie nature - LPO - RDV place de l'église



Piquepatch & Tchach'

Bérangère Sorton 05 49 42 00 93

Pour la 6^{ème} année consécutive, le club de patchwork « Piquepatch & Tchach' » organisera le **Marché aux Puces des Couturières le 18 novembre, de 10h à 18h** à la Salle des Fêtes. D'ores et déjà, les inscriptions sont possibles. Pour cela, vous pouvez contacter Mme Sorton Bérangère au 06 83 20 43 25 ou par mail : piquepatch@gmail.com. Toutes les informations nécessaires vont seront alors communiquées. Nous espérons que vous viendrez nombreux(ses) passer un agréable moment avec nous.



FEPS Danse Moderne

Aude Maitrepierre 06 07 16 93 49
danse.fepsberuges@yahoo.fr

La section Danse Modern Jazz et ADR vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui commence fort pour la section !

Merci à la quarantaine de participantes qui sont venues lors de notre **soirée ADR du 14 janvier** ! Certaines ont fait le déplacement depuis Parthenay et ses alentours ! Tout le monde s'est retrouvé à la fin de la soirée autour d'un verre et d'un petit buffet convivial offert par l'association.



Une soixantaine d'élèves vont voir en mars le ballet « Lac des Cygnes » au Palais des congrès du Futuroscope, avec une participation de 5€ (tarif réel : 32€)

Une quinzaine d'inscrites, adhérentes ou non, participent aux **stages de danse classique** avec une professeure diplômée les 11 mars, 8 avril et 20 mai.

Il s'agit d'un stage de **découverte de la danse classique** pour les élèves n'en ayant pas fait et souhaitant s'initier à la danse classique ; et d'un **stage technique et apprentissage d'une chorégraphie** pour les plus initiées.



Bibliothèque

Marie-France Brunet 05 49 53 31 44
Françoise Brousse 05 49 57 21 90
bibliotheque@beruges.fr

Voici le nouveau bureau de la bibliothèque :

Co-présidentes : **Marie-France Brunet** et **Françoise Brousse** ; Présidente adjointe : **Françoise Ramage** ; Secrétaire : **Christiane Mullon** ; Secrétaire adjointe : **Mauricette Bonnet** ; Trésorière : **Chantal Roussel**

La bibliothèque est un lieu pour tous. Vous pouvez venir consulter les ouvrages sur place gratuitement.

Vous pouvez également les emprunter (maximum de 3 semaines) : une adhésion de 5€ par famille et par an est alors demandée.

Exemples de magazines à consulter sur place ou à emprunter : **Science&Vie découvertes** (7-12ans), **Psychologies**, **Ar-kéo**, **Géo Ado**, **Maxi Cuisine**, **Serengo**, **Jardin d'Ici**. Pour cette nouvelle année, nous attendons aussi : **Mode&Travaux** ainsi que **L'Ami des jardins** !

Ouverture :

Lundi : 16h - 17h30 - Mercredi : 16h - 18h - Samedi : 10h - 12h



Béruges Sport Nature

Philippe FILLON
philou.fillon@orange.fr

Depuis le mois de septembre 2016, BSN organise chaque dimanche une sortie ouverte aux débutants de la course à pied. **Géraldine** partage cette expérience avec nous :

Témoignage

« Après de nombreuses années sans activité physique, je me suis mise à faire, en juin, des randonnées autour de notre beau village, Béruges. Le jour de la journée des associations, en septembre, j'ai rencontré l'association BSN. N'aimant pas trop courir, surtout toute seule, je pensais que ce n'était pas pour moi. Ce jour-là, on m'a proposé de venir essayer plusieurs fois, dans un nouveau groupe mis en place cette année, avec une alternance marche-course (5 min-5 min environ), tous les dimanches matins à 9h30. Je me suis dit que ça ne coûtait rien d'essayer. Nous sommes pour l'instant un petit groupe et chacun va à son rythme. Nous sommes encadrés par un membre du bureau pour chaque sortie qui s'adapte à nos envies. L'ambiance est sympa, détendue et respecte le rythme de chacun. »



FEPS Musculation

Jean Marc Roy 05 49 58 24 48

jeanmarcroy@yahoo.fr



Le club de musculation remercie ses adhérents de leur présence à l'apéritif de fin d'année et à la galette qui a eu lieu le 18 janvier. Et bravo pour leur fidélité aux séances de musculation !



Comité Béruges en Fêtes

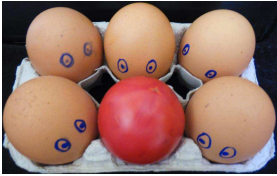
Dominique Bonnet

07 81 33 61 06

comitedesfetes@beruges.fr

Les prochaines manifestations pour 2017 :

• **Samedi 11 février 20h30** pièce de théâtre "Tous égaux ?", par la troupe Ligugéenne "Bouches @ oreilles" : Salle des fêtes Avinyonet.



Ce spectacle a été écrit par les 14 acteurs de la troupe, suite à un appel à projet lancé par Grand-Poitiers sur le thème de la discrimination. En 10 saynètes seront abordés avec humour et gravité les différents types de discriminations (*homosexualité, couleur de peau, lieu de résidence, patronyme, handicap, ou encore la discrimination au travail*).

Tarif : 5 € et gratuit pour les moins de 12 ans

• **Lundi 17 avril 10h** - chasse aux œufs - Gratuit

• **Samedi 17 Juin** - 2ème édition de la Fête Gauloise - Programme à venir - Entrée Gratuite

Pour rappel, le Comité Béruges en Fêtes propose :

• un service de **prêt gratuit de vaisselle pour toutes les associations de Béruges**,

• un service de **location pour les particuliers** (0.08 centimes d'euro par pièce)

Vous pourrez emprunter ou louer :

Assiettes, verres, couverts, plats...

Percolateurs, friteuse.

Pour tout renseignement ou réservation :

• Emmanuel BONNET au **06 10 67 60 70**



Association « Donne-moi la lune »

Karine Neveux 06 88 99 25 96

donnemoilalune86@gmail.com

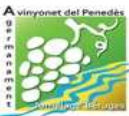
Une nouvelle activité à Béruges : cours de Yoga et de Pédayoga pour les enfants de 4 à 12 ans, un samedi par mois, salle Claudette :

Les 11 février, le 18 mars, le 01 avril et 17 juin.

• Ateliers « famille zen enfin presque » : **9h45 - 10h45 : 13 €** la séance (enfant + parent)

• Ateliers « yoga enfants » : **11h - 12h : 8 €** la séance.

Contact : Karine Neveux Animatrice Pédayoga et MISP



Comité de Jumelage

Emmanuelle Bonnet 06 72 02 23 87

jumelage.beruges@laposte.net

Soirée Paëlla

Le Comité de Jumelage organise sa traditionnelle soirée paëlla le **samedi 18 Mars 2017 à 20h30** dans la Salle des Fêtes Avinyonet. Voir tract joint.



USB Foot

Philippe Nouzilleau 05 49 53 29 95

http://usberuges.e-monsite.com

La trêve hivernale terminée, retour sur les terrains pour les joueurs de l'USB !

Le groupe séniors a perdu quelques éléments au cours de cette trêve et il va falloir plus que jamais compter sur l'implication de nos jeunes bérugeois pour atteindre les objectifs.

En effet, le classement de notre équipe I laisse augurer une 2^e partie passionnante mais risquée, des victoires rapides sont attendues pour assurer le maintien en 3^{ème} division.

La bonne nouvelle est que nos réserves II et III tournent bien avec l'éclosion de certains jeunes joueurs qui vont très prochainement frapper à la porte de l'équipe I.

Programme des prochains matchs de championnat :

Date	Equipe 1	Equipe 2	Equipe 3
12/02	Poit CEP Béruges	Béruges Poit Baroc2	Béruges-Latillé2 (match à 13h15)
12/03	Béruges Smarves	Charbounay2 Béruges	Biard 3 – Béruges (match à 13h15)
19/03	Sèvres-Aux-Béruges	Béruges Neuville3	Béruges – Boivre4 (match à 13h15)

NB : à noter que les matchs reportés du 22/01 seront peut-être placés un dimanche de février...

LOTO : Samedi 11 mars 2017 - 20h - salle des fêtes



Le club organise la 3^{ème} édition du loto avec de nombreux lots à gagner (voir flyer joint). **Une partie gratuite sera réservée pour les enfants.**

Bonne chance à tous !



Béruges Moto Club

Olivier Auger 06 76 18 74 76

olivier-auger@hotmail.fr

Le Béruges Moto Club a reçu ses adhérents pour la traditionnelle **galette des rois le dimanche 15 janvier** à la salle Claudette.

L'occasion pour le président Olivier Auger de présenter ses vœux à Monsieur de Maire, aux membres du club, de dresser le **bilan des sorties de 2016** et de se projeter sur celles de 2017.

Le BMC organise un **concours de belote, le samedi 25 mars à 20h**, salle des fêtes Avinyonet.

Pas de frais d'inscription, pas de lots, juste le plaisir d'une bonne soirée ensemble !

Venez nombreux !



Vie associative



Association des Parents d'Elèves

contact@ape.beruges.fr
http://ape.beruges.fr

Soirée Carnaval ! Préparez vos déguisements, ajustez vos masques !

Soirée carnaval le vendredi 17 mars, à partir de **19h**, à la salle des fêtes Avinyonet. Que vous soyez disco, troubadour ou astro-naute, tout le monde est bienvenu sur le dance floor. **Chacun emmène un plat à partager, l'entrée est gratuite.**



Cette soirée carnaval, comme d'autres manifestations et activités proposées par l'APE, **permet de réaliser des bénéfices au profit des élèves de Béruges.**

Un beau don pour l'école !

En décembre 2016, l'APE a ainsi remis la somme de **1500 €** à l'école C. et D. Alléaume **pour la réalisation des activités pédagogiques.**



Symphonie Ecole de Musique

09 50 35 04 19 ou
symphonie.emri@gmail.com

L'Ecole de Musique propose une chorale à Béruges le mercredi soir à 20h45 dans la salle de motricité de l'école (ou dans l'église à partir des beaux jours). Déjà 15 choristes ! Vous pouvez venir essayer !



Association Archéologique et Historique des Amis de Béruges

Connaissez-vous les oiseaux de Béruges ?

La LPO Vienne et les Amis de Béruges vous proposent 2 animations pour les découvrir :

• **Diaporama - conférence : vendredi 17 février, 20h, salle Claudette**

Voyagez en images dans le territoire de Poitiers et de ses alentours, au cœur des paysages et à la découverte des nombreux oiseaux, plus ou moins connus, qui vivent là tout près...

• **Sortie nature : dimanche 26 mars**

Rdv 9h, place de l'église (durée 3h)

Venez découvrir les oiseaux de Béruges, commune qui possède un riche patrimoine naturel et historique, très boisée avec des milieux riches et variés. Prévoir de bonnes chaussures de marche.



Animation gratuite et ouverte à tous

Renseignements : **LPO Vienne - 06 06 49 89 37**

A noter dans vos agendas :

Les Amis de Béruges organisent le **samedi 18 février, à 14h30** dans la salle Claudette :

• **l'assemblée générale**

• **suivie d'une conférence sur la tour de Ganne**, par Elodie Guillon.

Annonces



À vendre proches du bourg de Béruges, **terrains constructibles viabilisés**. Superficies de **945 m² à 1126 m²**. Environnement boisé, calme. Prix à partir de 50 000 €.

Contact : Mairie - **05 49 53 32 54**
ou Annick Marmignon - **06 47 06 23 67**

Nouveau service :

Relais Colis

Le Bar du coin vous propose un nouveau service, à partir de février, dans la salle attenante (qui, par conséquent, ne recevra plus les groupes) : **le relais colis UPS**. N'hésitez pas à adresser vos commandes à **ce point relais tout près de chez vous !**



Nouveaux horaires à partir du 15/02 :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : **7h30-13h et 16h-19h30**
- Mercredi : **7h30-13h**
Samedi : **8h30-13h et 16h30-19h30**
Fermé le dimanche - Nadège Rivillon

Les services techniques de la commune se séparent de leurs vieux véhicules qui sont **vendus pour pièces, sans Contrôles Techniques**.



Le **Renault Express** plus de 250000 km, diesel, une corrosion importante de la caisse.

Le **Renault Trafic** équipé d'une tribenne : plus de 250000 km, diesel, système de freinage défectueux.



Si vous êtes intéressé, déposez une **proposition en Mairie sur papier libre et sous enveloppe cachetée**.

Ces deux véhicules sont également en vente sur des sites spécialisés. **Fin mars**, la meilleure offre pour chacun des véhicules sera retenue.